

**195** P  NP  **DM15.1**

Mémoire présenté au BAPE  
Prolongement de la route Du Vallon  
1-2-3 juin 2004

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Québec

6211-06-0b4

## Résumé du mémoire déposé

Je suis l'une des 87,000 personnes vivant une situation de handicap et habitant dans la région de Québec. Mon nom est Paul-Émile Chamberland. **Je me déplace en fauteuil roulant motorisé et suis un adepte des parcs du Québec métropolitain.**

Mon but est de **promouvoir l'action et les droits des personnes vivant une situation de handicap**, particulièrement dans l'usage ou la fréquentation du parc de l'Escarpement, et des autres parcs du Québec métropolitain.

Je m'intéresse au projet de prolongation de la route Du Vallon parce que je crois que cet axe nord/sud est favorable à l'environnement car il permettra un **usage accru des transports en commun**, entre autres le Transport Adapté du Québec Métro (TAQM). À l'heure actuelle, il est régulier qu'un usager du transport adapté passe deux heures et plus, dans le véhicule qui le conduit de Loretteville ou d'une banlieue nord à l'Université Laval.

De plus, cette réalisation permettrait aussi de **se rendre plus facilement aux parcs de l'Escarpement, Chauveau** ainsi qu'aux parties sud du parc linéaire des Rivières St-Charles et du Berger.

Pour le bénéfice de l'ensemble de la population, on devrait surtout mieux tenir compte de l'accessibilité physique afin que **les sentiers soient aménagés de façon à les rendre plus accommodants pour toutes les personnes à mobilité réduite**. (On entend par celles-ci, toutes les personnes âgées, les personnes en fauteuil roulant ou ayant une incapacité, ainsi que les personnes accompagnées de jeunes enfants dans leur poussette).

Finalement, **contourner une dénivellation importante dans un milieu naturel peut éviter beaucoup de travaux de réparation**. De plus, construire une pente coûte moins cher que de fabriquer un escalier. Ce qui coûte cher, Monsieur le président, c'est d'apporter des correctifs aux travaux déjà faits. **Faisons donc en sorte que les souhaits exprimés par les politiques d'accessibilité universelle de la Ville de Québec ne soient pas que des vœux pieux.**

Paul-Émile Chamberland